

# ICS



## IMPORT CONTROL SYSTEM (ICS) BREXIT

Formalités douanières sûreté/sécurité  
obligatoires (ENS) à l'introduction sur  
le territoire douanier de l'Union (TDU)

# BREXIT

## LE SYSTEME DE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS (ICS) : DÉPÔT DES DECLARATIONS SOMMAIRES D'ENTRÉE (ENS) DANS LE CADRE DE LA FRONTIERE INTELLIGENTE



### ● En quoi consiste la procédure ICS pour les opérateurs important des marchandises du Royaume-Uni ?

Cette procédure vise à sécuriser les flux du commerce international **à l'entrée** sur le territoire de l'Union européenne (UE) en permettant une évaluation des risques, tout en assurant la fluidité des échanges aux points d'entrée et ce quelle que soit la nature du moyen de transport.

Elle implique le dépôt d'une **déclaration sommaire d'entrée (ENS)**.

Sa transmission doit être effectuée dans le **système informatique ICS français** avant le franchissement de la frontière de l'UE via le processus de la frontière intelligente.

### ● Qui doit déposer l'ENS ?

Les transporteurs (routier, ferroviaire, maritime et aérien) ou leurs représentants.

### ● Que dois-je déclarer dans l'ENS ?

Les informations principales à communiquer sont les suivantes :

- l'identité du redevable de l'ENS ou de son représentant via son numéro EORI ;
- la désignation commerciale de la marchandise ;
- les modes de franchissement de la frontière et de transport :
  - **-Ferries** : code navire générique 1111111 et numéro d'immatriculation de la semi-remorque ;
  - **-EuroTunnel** : code ISO 2 et numéro d'immatriculation de la semi-remorque ;
- les date et heure prévisionnelles d'arrivée au premier point d'entrée en France.

### ● Quand dois-je déposer l'ENS ?

Avant l'arrivée du moyen de transport au premier point touché de l'UE.

**Il est fortement recommandé de déposer l'ENS dès que les marchandises ont été prises en charge par le transporteur routier et avant l'embarquement du moyen de transport à bord du ferry ou de la navette.**

### ● Comment déposer l'ENS ?

- via un téléservice dénommé « **Automate de Sûreté** » (**AS**) dont l'accès nécessite de recourir aux services d'un prestataire de solution EDI certifié par la douane française ;
- c'est simple, rapide et disponible 24h/24.

### ● L'ENS est-elle obligatoire pour tous les mouvements de marchandises ?

Non, l'ENS n'est pas nécessaire pour :

- les envois postaux ;
- les véhicules routiers vides ;
- les emballages vides non couverts par un contrat de transport ;
- les bagages personnels des voyageurs.

### ● Quelles sont les conséquences en cas de non dépôt d'une ENS ?

Si l'ENS n'a pas été déposée dans les délais impartis, le camion sera immobilisé lors de son débarquement et une sanction pourra être appliquée conformément à l'article 410 du code des douanes (amende de 300 à 3 000 €). Il convient donc de bien respecter cette formalité afin d'assurer la fluidité des échanges à la frontière.

Pour de plus amples informations, retrouvez le guide Brexit de la douane en cliquant [ici](#) et la note aux opérateurs relative à ICS via ce [lien](#).

## INFOS DOUANE SERVICE

0 811 20 44 44

Service 0,06 € / min  
+ prix appel



[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Direction générale des douanes et droits indirects  
11 rue des Deux communes, 93558 Montreuil Cedex